

Travaux horticoles et conduite de tracteur

Formation de niveau V

Objectif de la formation

- Conduite du matériel agricole.
- Entretien du matériel agricole.
- Travaux de maintenance : électricité, soudure ;
- Taille des arbres fruitiers (Pommiers, Pruniers)
- Travaux de maraîchage et culture florale.
- Elevages : bovins, porcins...
- Différents travaux en Industrie agroalimentaire.

Débouchés

Connaissance du monde agricole en vue de suivre une formation diplômante dans ce domaine.

Devenir travailleur saisonnier en agriculture et Industrie Agroalimentaire.

Publics visés

Toute personne, adulte, quelle que soit sa situation professionnelle,

Conditions d'accès

Avoir au minimum 18 ans et avoir quitté le système scolaire depuis au moins un an.
Satisfaire aux tests de recrutement et à l'entretien de motivation

Période de réalisation

De janvier à décembre

Durée du parcours : de 70 heures (minimum) à 600 heures (maximum)

EPLEFPA Etienne Restat

C.F.P.P.A

Route de Casseneuil
47110 Ste Livrade sur Lot
E.mail : cfppa@ste-livrade.org

Téléphone : 05.53.40.47.40

Télécopie : 05.53.40.47.41

Site : <http://www.ste-livrade.org/cfppa>



COMMISSION EUROPÉENNE
Fonds social européen



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'ALIMENTATION
DE LA PÊCHE
ET DES AFFAIRES RURALES



Architecture de la formation

Enseignement théorique pour comprendre l'environnement de travail d'un ouvrier polyvalent

- Connaissance du monde agricole et rural,
- Connaissance de la finalité des tâches à exécuter,
- Analyse des risques d'accidents de travail pour les prévenir,
- Organisation du travail

L'enseignement théorique s'appuie sur la pratique vécue par les participants pendant les périodes en entreprises (exploitations agricoles, coopératives d'utilisation de matériels agricole, communauté de communes, en industries agroalimentaires etc.....)

Examen

La formation n'est pas sanctionnée par un diplôme. Le contenu de certains modules pourra toutefois permettre à ceux qui le souhaiteront, ultérieurement, de valider tout ou partie d'Unités Capitalisables du Brevet Professionnel donnant la capacité professionnelle.

Pour le stage de taille des arbres fruitiers, délivrance d'un certificat d'études arboricoles option « Taille - soins aux arbres ».

Stage pratique : 6 semaines au moins en milieu professionnel